**EPU 37**

**27 janvier 2021**

**Recommandations du Canada pour l’EPU du Nauru**

Merci, Madame la Présidente.

Le Canada reconnaît les mesures prises par la République de Nauru pour promouvoir et protéger les droits de la personne, et félicite Nauru pour avoir mis en œuvre la loi pénale de 2016 et le projet de loi sur la violence conjugale et la protection de la famille de 2017.

Le Canada recommande que Nauru :

1. Renforce les efforts de lutte contre la malnutrition en améliorant la sécurité alimentaire locale et l’accès à l’eau potable.
2. Interdise la discrimination dans l’emploi, y compris la discrimination fondée sur le sexe, le handicap et l’orientation sexuelle ou l’identité de genre.
3. Prenne des mesures, en collaboration avec des partenaires et des fournisseurs qualifiés, qui permettent de fournir des services de santé qui répondent aux besoins de santé mentale des Nauruans, des réfugiés et des demandeurs d’asile.
4. Prenne des mesures supplémentaires afin de s’assurer que les juges sont à l’abri de toute ingérence, pression ou influence indue dans les procédures pénales.

Le Canada exhorte Nauru à ratifier les principaux instruments internationaux concernant les droits de la personne, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

**English translation**

Thank you, Madame President.

Canada acknowledges the steps taken by the Republic of Nauru to promote and protect human rights, and commends Nauru for implementing the Crimes Act 2016 and the Domestic Violence and Family Protection Bill 2017.

Canada recommends that Nauru:

1. Enhance efforts to combat malnutrition by improving local food security and access to safe drinking water.
2. Prohibit discrimination in employment, including discrimination based on gender, disabilities, and sexual orientation or gender identity.
3. Take measures, with partners and qualified providers, to deliver health services to meet the mental health needs of Nauruans, refugees and asylum seekers.
4. Take further steps to ensure that judges are free from any interference, pressure or undue influence in criminal proceedings.

Canada urges Nauru to ratify core international human rights instruments, including the International Covenant on Civil and Political Rights and the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights.